



Amende sncf quand on possède une carte de gratuite perdu ou volé

Par doubleforce

Bonjour ma fille de 19 ans qui ne fait que des conneries vient de se prendre une amende SNCF TER de 100 euros alors quelle possède une carte solidario TER qui donne droit à 20 voyages gratuits puis 75 % de réduction problème c'est qu'elle l'a perdu, tout comme sa carte identité

Nous sommes en attente de duplicata depuis 10 jours

Elle est sdf et sans emploi elle a donné au contrôleur son nom prénom lieu et date de naissance mais pas d'adresse ni de justificatif d'identité

Est-on obligé de payer ?

Par janus2

Bonjour,

Votre fille est majeure, je ne vois pas pour quelle raison on vous demanderait à vous de payer cette amende.